



ÉCOLE LE PETIT PRINCE

26^e assemblée générale des parents Procès-verbal 5 septembre 2024 Gymnase

Les personnes présentes sont : Voir annexe

1. MOT DE BIENVENUE

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

Mme Morin propose Mme Goudreau secondé par Mme Pagé Martineau

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Barbe présente l'ordre du jour.

Proposée par Mme Morin et appuyée par Mme Ciura

4. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2023

Proposée par Mme Morin et appuyée par Mme Pagé Martineau

5. MOT DE LA DIRECTION, PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET MOT D'UN REPRÉSENTANT DE L'ŒUVRE DU PETIT PRINCE ET DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.

La présidente actuelle Mme Ciura se présente et présente le rapport annuel du conseil d'établissement de 2023-2024.

Mme Barbe parle du rôle des membres du conseil d'établissement. Elle parle de l'outil qui contient beaucoup d'information sur le CÉ. Cet outil se trouve sur le site du CSSD sous l'onglet communauté. Mme Barbe remercie les membres sortant de leur implication. Elle remercie la présidente Mme Ciura pour ses 8 ans d'implication au sein du conseil d'établissement de l'école Le Petit Prince.

Mme Lacelle présente le rapport annuel de l'OPPEP et explique le fonctionnement.

Mme Goudreau présente l'œuvre et en explique son fonctionnement.

6. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE SCRUTIN

Mme Morin propose Mme Barbe comme responsable de scrutin.

Mme Morin propose Mme Goudreau à titre de secrétaire.

Adopté à l'unanimité

7. ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR UN MANDAT DE 2 ANS ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

Mme Barbe informe les personnes présentes que 3 postes sont à combler. Elle invite les personnes intéressées à proposer un parent ou à poser leur candidature.

Les personnes suivantes se proposent ou sont proposées :

Mme Lévesque se propose

Mme Gingras-Le Manac'h se propose

M Daccache se propose

Les personnes candidates sont tous élues.

Voici les substituts pour le conseil d'établissement :

Mme Pauline Saroufim

Mme Renée Laframboise

Mme Karolyne Deschênes

Mme Myriam Malette

Mme Stéphanie Martin

Adopté à l'unanimité

La présidente informe les personnes présentes qu'un représentant et qu'un substitut doivent être élus par l'Assemblée générale pour siéger au sein du comité de parents du centre de services scolaire des Draveurs.

Mme Ciura explique le rôle du comité de parents.

Mme Gingras-Le Manac'h se propose au poste de représentant au comité de parent du Centre de services scolaire des Draveurs. Mme Morin appuie la proposition.

Mme Pagé Martineau se propose au poste de membre substitut, elle est appuyée par Mme Morin. .

8. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Mme Barbe informe les personnes présentes qu'en vertu de l'article 96 de la Loi sur l'instruction publique, ils doivent se prononcer sur la formation d'un organisme de participation des parents.

Mme Lévesque propose et M Yassine Ben Khadija seconde.

La formation de l'organisme pour l'année scolaire 2024-2025 est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Barbe remercie les gens pour leur présence. Mme Morin propose la clôture de la séance et Mme Gingras-Le Manac'h seconde.

La séance se termine à 20 h 03.

Adopté à l'unanimité

La secrétaire
Manon Goudreau, directrice adjointe